

Breuil-Bois-Robert le 23 mai 2019

NOTE D'INFORMATION N° 2019-4

I. ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**.

Le bureau de vote est à la Mairie et sera ouvert de 8h à 20h.

II. SOIRÉE THÉÂTRALE

Comme l'an passé, le Théâtre aux Éclats nous présentera ses nouvelles productions
le vendredi 31 mai à la salle de la Mare Henriette à partir de 19h.

Voir le programme sur le flyer joint.

III. ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ayant été arrêté par le Conseil Communautaire de GPSEO, une enquête publique aura lieu
du 5 juin au 17 juillet 2019.

Le dossier de PLUi sera consultable du 5 juin au 17 juillet :

- en ligne à tout moment sur le site dédié à l'enquête :

plui-gpseo.enquetepublique.net

(un ordinateur sera mis à votre disposition en Mairie)

- en version papier sur 11 sites désignés « lieux d'enquête » : au siège de l'enquête à Carrières-sous-Poissy (100 avenue Vanderbilt) et dans les mairies de Conflans-Sainte-Honorine, Ecquevilly, Épône, Gargenville, Les Mureaux, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Meulan-en-Yvelines, Poissy et Triel-sur-Seine.

Les observations pourront être inscrites du 5 juin au 17 juillet :

- sur le registre d'enquête en ligne accessible à tout moment sur le site dédié à l'enquête.
- sur l'un des 75 registres d'enquête papier mis à disposition dans les 73 mairies ainsi qu'aux sièges de l'enquête (100 avenue Vanderbilt à Carrières-sous-Poissy) et de la communauté urbaine (immeuble Autoneum, rue des Chevries à Aubergenville)
- par mail à plui-gpseo@enquetepublique.net
- par courrier postal adressé à M. Jean-Pierre Chaulet, président de la commission d'enquête – CU GPS&O – Immeuble Autoneum – Rue des Chevries – 78410 AUBERGENVILLE

Un commissaire enquêteur tiendra une permanence dans notre Mairie le

lundi 1^{er} juillet de 16h à 19h

IV. FÊTE DES VOISINS

A l'initiative des habitants de la rue Saint Gilles, une fête des voisins aura lieu dans leur rue

le vendredi 7 juin 2019 à partir de 19h30.

Tous les Breuillois sont cordialement invités à y participer. Le principe est simple : on apporte sa nourriture et/ou sa boisson pour un partage convivial en toute simplicité. Un flyer de participation avec coupon-réponse vous sera transmis ultérieurement.

V. EXPIRATION DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Le 27 octobre 2017, la Mairie a porté à la connaissance des ayants droit des personnes inhumées dans les concessions 43, 44, 59, 156, 157, 162, 188, 270, 279 et 282, que ces dernières sont expirées. Sans réponse avant le 27 octobre 2019, les concessions seront réputées en état d'abandon et une procédure de relevage des sépultures sera engagée.

Si vous êtes concernés ou avez un doute, rendez vous en mairie pour information.

VI. FÊTE VILLAGEOISE

Elle aura lieu le **samedi 22 juin 2019**. Vous trouverez le programme de la journée et le bulletin d'inscription au repas dans le flyer joint.

VII. CAMION MAGASIN

Nous vous rappelons que chaque **lundi de 16h à 19h**, un camion magasin vous propose sur la Place des Tilleuls des fruits et légumes de saison issus de la culture bio et raisonnée ainsi que toute une gamme de produits élaborés par des artisans des Yvelines.

VIII. RÔTISSEUR

Nous tenons à porter à votre connaissance que le rôtiiseur qui venait le dimanche matin vous proposer ses produits est contraint d'arrêter son activité sur le village à cause d'un chiffre d'affaires insuffisant.

Le Maire
Didier Lebret